

Procès-verbal de l'Assemblée publique d'Odanak Le 30 mai 2009

*Certaines questions n'ont pas été notées puisqu'elles n'ont pas été posées au microphone.

Liste des acronymes

APNQL = Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

CEPN = Conseil en éducation des Premières Nations

SGI = Soutien aux gouvernements indiens

AINC = Affaires Indiennes et du Nord Canada

MAPAQ = Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

PAREL = Programme d'aide à la remise en état des logements

OMS = Organisation mondiale de la santé

Prière d'ouverture et mot de bienvenue

M. Raymond Watso a récité la prière d'ouverture.

Rick O'Bomsawin a prononcé les mots d'ouverture.

Code de conduite des assemblées

Le Conseil de bande a adopté un Code de conduite en ce qui concerne les assemblées. Dans le passé, il a souvent été difficile de conserver le contrôle à cause d'interruptions, d'attaques verbales, de commentaires non pertinents ou encore de l'utilisation de cette tribune publique pour la discussion d'affaires d'ordre privé. Certaines personnes ont cessé d'assister aux assemblées publiques à cause de ces désagréments.

On demandera désormais à toute personne qui ne respecte pas le Code de conduite de quitter l'assemblée.

Bien que certaines personnes ressentent qu'imposer trop de règles contredisait l'approche aborigène traditionnelle, il a été souligné que le Code de conduite agissait en tant que variante du bâton à parole.

On a rappelé aux membres de l'assemblée de parler dans le microphone pour que l'interprète et le public puissent bien entendre.

Le Code de conduite sera publié dans la prochaine livraison du journal et sera présenté à la prochaine assemblée générale.

Code électoral

Le groupe de travail sur le code électoral s'est déjà réuni par trois fois. On devrait pouvoir présenter les résultats de leur travail à la prochaine assemblée.

Rapports d'activité

La totalité des informations présentées par les intervenants apparaîtra dans le rapport annuel en juillet ou août. Le rapport sera complété une fois que les vérificateurs en auront terminé avec les états financiers de l'année 2008-2009.

Administration

Le Conseil de bande a développé et adopté un plan stratégique quinquennal en septembre dernier. Une firme spécialisée avait été retenue pour former le Conseil à la préparation d'un tel plan en janvier 2009. Un consultant en ressources humaines a été engagé pour la mise en œuvre du plan sur une base quotidienne.

Code de citoyenneté

L'information de base dans le processus de développement du Code de citoyenneté a été soumise à l'assemblée. Une assemblée a eu lieu le 18 avril dans le but de présenter le Code de citoyenneté. Le Code est entré en application en février 2009.

Tribunaux

Cinq personnes d'Odanak et de Wôlinak contestent la nature discriminatoire de la *Loi sur les Indiens* devant la cour fédérale. Leur cause sera entendue en septembre ou octobre à Montréal. Les cinq plaignants rencontreront leur avocat dans deux semaines afin d'établir le type de questions auxquelles ils devront s'attendre de la part des avocats du gouvernement.

Le Conseil de bande suit le cas MacGyver en Colombie-Britannique. Cette cause a été gagnée en cour d'appel. On s'attend à ce que le gouvernement fédéral en appellera de cette décision auprès de la Cour suprême.

Renouvellement des Programmes de soutien aux gouvernements indiens

Les cinq programmes du SGI seront renouvelés cette année. Le financement de la bande, entre autres, provient d'un de ces programmes.

Ces programmes sont toutefois sous financés de façon chronique. Les Conseils de bandes canadiens n'ont pas le financement nécessaire pour les nouvelles technologies modernes, ni les autres augmentations. Dans le cas d'Odanak, les frais reliés aux envois postaux ont subi des hausses depuis que les membres non résidents ont le droit de voter, en effet ceux-ci doivent être informés des actualités de la réserve.

En février, l'AINC a consulté les Premières Nations au sujet du renouvellement de ce programme. L'APNQL et le directeur général du Conseil de bande et du Conseil de Tribu du Québec se sont réunis en avril afin de discuter des manières d'augmenter le financement de soutien des bandes. Un comité consultatif national a été créé pour amener le gouvernement fédéral à corriger la problématique du sous financement. Le directeur général d'Odanak fait partie de ce comité.

Police

L'entente pour la fusion des forces policières d'Odanak et de Wôlinak a été signée par les deux communautés, de même que les gouvernements fédéral et provincial en janvier 2009.

Immeubles et infrastructures

On a évalué les différentes réparations et rénovations effectuées dans la communauté. Celles-ci incluaient le remplacement d'égouts, le drainage des sols et les travaux nécessaires à la préparation de trois terrains destinés aux prochains projets d'habitations.

Il n'y a pas eu de financement obtenu du PAREL pour 2008-2009, par contre les projets de 2007-2008 sont complétés.

Coalition Stop cannabis

Il y a eu création d'une Coalition Stop cannabis par le Conseil de bande en collaboration avec des membres des communautés non autochtones avoisinantes et de la police. La Coalition a tenu une conférence contre le cannabis. On a procédé à un appel de soumissions auprès de 3 firmes de communication/marketing pour la conception du logo. Les membres des communautés représentées dans la Coalition ont voté pour le logo qu'ils préféraient. Une conférence de presse a récemment eu lieu pour le lancement d'une campagne contre le cannabis.

Gestion des terres

Dix-huit lots ont fait l'objet d'un transfert de propriété au cours de la dernière année (par héritage ou de vente).

Le Conseil de bande a travaillé avec le juge Gill afin que son terrain soit retransféré à la bande. Ce processus devrait être complété d'ici peu.

Le Conseil de bande fera l'acquisition de 2,16 hectares de terres privées de la bande situées près du cimetière de Pierreville. Ces terres seront destinées à de futurs développements.

Démolition du quai

Le gouvernement fédéral procédera bientôt à la démolition du quai et au transfert de ce terrain à la bande. Le quai est trop endommagé pour être réparé. Il devrait être entièrement démoli cet été. Selon les réglementations du fédéral, le gouvernement doit enlever tout immeuble et structure situés sur les terrains avant d'en transférer la propriété à une bande.

Développement commercial

Deux promoteurs ont été sollicités afin qu'ils déménagent leurs commerces à l'intérieur de la communauté.

Le parc industriel proposé sera situé le long de la route 132.

Registraire

Le total des membres de la bande demeure stable cette année : deux naissances, six décès et quatre nouveaux membres.

Éducation

Les données sur la population étudiante de la communauté (de l'élémentaire à l'université) ont été présentées.

Les quatre programmes du CEPN ont été passés en revue. Les cours de langue et culture ont été suspendus à cause de l'état de santé de Monique. Les fonds alloués à ces cours ont été utilisés pour développer le dictionnaire Abénaki-Français.

Sécurité du revenu

On a également présenté les statistiques sur le nombre de bénéficiaires de la sécurité du revenu et des membres de la bande ayant obtenu de l'assistance pour une réinsertion au travail et de la formation. Le chiffre total des dépenses pour la sécurité du revenu sera disponible dans le rapport annuel.

Compteurs d'eau

Le financement pour les compteurs d'eau a été reçu jusqu'au 30 mars.

L'entrepreneur EPN Gilbert avait débuté l'installation des compteurs, mais a cessé les travaux lorsqu'il a réalisé que le contrat serait exécuté à perte. Un second contracteur, Plomberie Arsenault, reprendra les installations d'ici peu.

Le Conseil de bande désire pénaliser le premier entrepreneur pour rupture de contrat. La bande payera pour les compteurs déjà installés, mais ne payera pas les coûts reliés à la main-d'œuvre.

Questions et commentaires

Q1-Les dépenses mensuelles pour les services publics dépasseront-elles 156\$ par mois ?

R1-Les factures ont déjà été envoyées pour l'année. La portion de la facture réservée à l'eau sera toutefois recalculée pour l'an prochain. Le processus est similaire à celui utilisé pour établir les taux pour l'électricité.

Les portions attribuées à la récolte des ordures ménagères et aux égouts n'augmenteront pas. La portion pour l'eau pourrait augmenter ou diminuer selon les cas.

Les compteurs d'eau serviront à établir la consommation réelle d'eau pour une famille moyenne. Actuellement, tous payent le même montant pour leur eau, peu importe la consommation. Le taux provincial est de 2,08\$/1000 gallons.

Q2-Ne pourrait-on pas baser le taux sur celui des communautés non autochtones avoisinantes qui utilisent des compteurs depuis des années? Il serait préférable d'avoir une attribution minimale d'eau par maisonnée.

R2-Une attribution minimale par maisonnée peut mener au gaspillage. Les gens pourraient décider d'utiliser l'eau même s'ils n'en ont pas besoin simplement parce qu'ils ont payé pour.

On ne sait pas si Pierreville paie trop pour l'eau.

L'installation de compteurs d'eau sensibilisera la population quant à la quantité d'eau réellement utilisée. Ceci peut réduire le gaspillage.

Les compteurs d'eau seront installés à l'extérieur des résidences. On considère l'achat de compteurs multiples spéciaux pour les habitations comptant plusieurs unités.

Le Chef O'Bomsawin a fait remarquer que l'opération de sa station service et de sa fromagerie nécessite environ dix fois plus d'eau que le 400\$ qu'il paye mensuellement.

Q3-Y a-t-il des compteurs d'eau dans les autres réserves ?

R3-Quelques réserves urbaines de Colombie-Britannique en possèdent. Il y en a également à Kahnawake.

Évaluation du programme de santé

En conformité avec l'entente de Santé Canada, tous les programmes de santé ont été passés en revue par un évaluateur indépendant. Le rapport final sera présenté au Conseil à la mi-juin.

Diabète

Des tests de dépistage du diabète ont été effectués. Plusieurs individus de la communauté sont atteints de cette maladie. Une des infirmières de la communauté s'occupe exclusivement des patients atteints de diabète. Tous ceux qui désirent passer un test de dépistage peuvent se présenter au centre de santé.

Vidéo de formation sur la qualité de l'eau

Les phases 1 et 2 de ce projet sont terminées. La vidéo est produite en association avec l'Université de Guelph. La phase 3 est commencée. Odanak acquiert une certaine notoriété à cause de cette vidéo.

Plantes médicinales

Une plate-bande de plantes médicinales a été aménagée sur le terrain du centre de santé.

Grippe

Nous avons demandé aux gens d'être vigilants concernant ce virus. En tant que mesure préventive, une politique obligatoire de lavage de mains a été mise en place au centre de santé. Le Conseil de bande surveille la situation et demeure en contact avec l'OMS et d'autres organismes de santé.

Plan stratégique pour la santé

Conformément au plan stratégique, on encourage les gens à se montrer responsable de leur santé. Par exemple, les gens qui ratent leurs rendez-vous médicaux sans motif valable se retrouveront au bas de la liste.

Programme pour la jeunesse

Le programme pour la jeunesse (de 12 à 18 ans) englobe maintenant les jeunes de 12 à 30 ans.

Questions et commentaires

Q1-Y aura-t-il création d'un programme spécifique pour remplacer le programme actuel destiné aux jeunes de 12 à 18 ans ?

R1-Le programme pour la jeunesse se poursuivra. C'est la méthode de communication du message qui changera afin de rejoindre aussi une clientèle plus âgée.

Q2-Quelles sont les activités présentement offertes aux jeunes ?

R2-Les décisions concernant les activités offertes aux jeunes seront prises lorsque l'évaluation sera terminée et présentée au Conseil de bande à la mi-juin.

Q3-Le Conseil de bande est-il responsable de trouver une solution pour les mauvaises odeurs émanant d'une certaine partie de la réserve en été ?

R3-Le Conseil de bande collabore avec Santé Canada pour effectuer des tests. On pourrait faire appel à un consultant en hygiène afin de trouver une solution.

Certification du MAPAQ pour la manutention des aliments

Le Conseil de bande collabore avec le MAPAQ afin que tous les établissements de restauration de la communauté, incluant la cafétéria du musée, obtiennent la certification du MAPAQ. On ne peut obliger les établissements non autochtones hors réserve à obtenir cette certification. Le MAPAQ peut toutefois être contacté pour effectuer une inspection si on suspecte un problème.

Un certificat sur papier et un autocollant apposé sur la porte constituent la preuve de certification.

Police

Les réalisations de l'année ont été listées :

- Efforts en vue d'améliorer les relations entre la police et la communauté;
- Tenue de deux formations d'autodéfense à Wôlinak. On souhaite également que cette formation soit donnée à Odanak;
- Tenue d'un atelier sur l'alcool au volant à l'occasion de la Journée de la famille. Des lunettes spéciales et une voiturette de golf ont été utilisées pour démontrer les effets de la conduite en état d'ébriété. Il y aura reprise de cette activité;
- Création d'une table de concertation intercommunautaire par les forces de police, les centres de santé et le Grand Conseil des Abénakis;

- Tenue d'un atelier de sensibilisation sur les sièges pour enfants à l'intention des parents du centre de la petite enfance en février;
- Établissement de la bio-identité de 67 enfants d'Odanak et des communautés avoisinantes à l'occasion de la Journée des Premières Nations. Cette activité sera à nouveau tenue à Wôlinak en septembre 2009 et à tous les deux ans par la suite afin d'actualiser les photos des enfants (un exemple de kit de bio-identification a été présenté);

Deux fois plus de contraventions au code de la sécurité routière ont été émises. Les patrouilles sont plus nombreuses depuis la fusion des deux corps de police. Les autres activités reliées à la sécurité routière incluent les opérations au radar, la vérification des ceintures de sécurité, la sécurité des véhicules tout terrain et les barrages routiers. Ces derniers ont été effectués en collaboration avec la police provinciale.

Dû à un manque de personnel, il n'y a pas eu de suivi en ce qui concerne la production et la vente de substances illicites. Un plan d'action et plus de main-d'œuvre seront nécessaires. Les gangs de jeunes deviennent un problème. La police travaille avec ses collaborateurs pour lutter contre le crime organisé.

Les nouveaux véhicules de police ont été livrés. Les voitures précédentes seront réutilisées ailleurs.

Le gouvernement provincial considère la création de quatre forces de police autochtones (par la fusion des dix forces restantes) afin d'augmenter l'efficacité.

Questions et commentaires

Commentaire 1-Félicitations au corps de police pour son bon travail.

Q1-Quel est le nom du nouveau corps de police ?

R1-Corps de police des Abénakis.

Q2-Quels seront les effets du projet gouvernemental de fusion des corps de police autochtones à la grandeur de la province sur les 6 autres Premières Nations ?

R2-Les dix corps de police seront fusionnés en quatre selon la région. Ce projet n'est encore qu'à l'étape de discussion.

Q3-Qui sera l'employeur du corps de police?

R3-Le Conseil de bande d'Odanak. Tout est centralisé dans la communauté, cependant Wôlinak est impliquée dans la prise de décisions.

Musée

Une impressionnante nouvelle exposition a été inaugurée au musée hier soir. On a invité les membres de la bande à la visiter.

Pow Wow

On recherche toujours des bénévoles pour cet événement qui aura bientôt lieu. On a demandé aux gens de noter leur souvenir préféré d'un des Pow Wow des 50 dernières années. Ces textes feront ensuite l'objet d'une exposition spéciale.

Restaurant Calumet

Le Conseil de bande a signé une entente d'acquisition du restaurant Calumet. Le processus d'acquisition du restaurant a été long et compliqué (négociations, financement, problématiques gouvernementales, études de faisabilité, etc.). La bande payera uniquement 50% du coût d'achat pour le Calumet.

Il n'y aura aucun changement majeur (pas de mises à pied du personnel, remplacement du chef, etc.). Les propriétaires précédents demeureront sur place le temps de la transition. Un gérant a été engagé. Le Calumet est maintenant opéré par une société dont la bande est propriétaire. Le gérant se rapporte à la société, qui à son tour se rapporte à la bande. Des mises à jours seront disponibles régulièrement pour les membres de la bande.

On a invité toute personne ayant des questions sur ce dossier à communiquer avec le Conseil.

Rick O'Bomsawin a proposé la formation d'un comité corporatif incluant des gens d'affaires de la communauté et un membre aîné possédant préférentiellement une expérience en affaires. Le Conseil doit toutefois discuter cette idée.

Questions et commentaires

Q1- Quel a été le prix d'acquisition du Calumet ?

R1- Les propriétaires précédents ont demandé à ce que cette information ne soit pas divulguée avant lundi prochain.

Q2- Les membres de la bande recevront-ils un pourcentage des profits ?

R2- Ceci n'est pas faisable. Le but d'un commerce appartenant à la bande est d'obtenir du financement pour nos programmes. L'acquisition du Calumet est un investissement pour la communauté entière.

Q3- Quel est le nom du gérant ?

R3- Rick a mentionné qu'il s'appelait Éric, mais il ne se souvient pas de son nom de famille. Il sera bientôt annoncé.

Le nouveau gérant a été sélectionné parmi 8 candidats. Il possède plusieurs années d'expérience dans la restauration et a été propriétaire d'un restaurant pour une période de 4 à 5 ans. Rick fait remarquer que le gérant aura une période de probation.

Commentaire 1- Il me semble risqué d'acquérir un restaurant pendant une récession.

Réponse 1- Le Conseil de bande a étudié ce scénario, parmi d'autres, et a déterminé que l'achat du restaurant constituait néanmoins une entreprise profitable.

Q4- Quelqu'un répand une rumeur à l'effet que tous les serveurs seront mis à pied. Est-ce vrai?

R4- Non. Tous les employés actuels conserveront leurs emplois. Le Calumet est très populaire. On y vend 200 pizzas par jour. L'équipe existante contribue à ce succès; il serait illogique de la remplacer. Les lieux pourraient toutefois être redécorés.

Commentaire 2- Il ne semble pas que le restaurant puisse générer suffisamment de profits pour financer plusieurs programmes.

Réponse 2- Le revenu brut annuel du Calumet est d'environ 2,5\$ millions.

Construction d'un nouveau pont

Le gouvernement désire construire un pont pour une route qui entre dans Pierreville. La petite parcelle de terrain destinée au nouveau pont appartient à la bande, bien que le gouvernement prétende en être le propriétaire.

Le Conseil de bande a rencontré les représentants du gouvernement au sujet de ce terrain et a refusé de le vendre. Les membres du Conseil s'inquiètent au sujet de ce pont. La courbe proposée pour entrer dans Pierreville pourrait être trop serrée. La maison de la personne âgée demeurant à proximité de l'endroit où on désire construire le pont pourrait être affectée. Le Conseil de bande aimerait discuter d'ici peu de cette problématique avec les deux communautés avoisinantes.

Période de questions

Q1- Quel a été le prix d'acquisition du terrain destiné au parc industriel ?

R1- 42 000\$

Q2- Serait-il possible de consulter la bande en ce qui concerne les décisions au lieu de simplement informer les gens après les faits ?

R2- Il serait impossible de voter sur chacun des sujets au cours d'une assemblée générale. Le Conseil de bande est élu afin de simplifier le processus de prise de décisions.

Q3- Serait-il possible de passer en revue une copie du procès-verbal de l'assemblée générale précédente à chacune des assemblées ?

R3- Il serait plus rapide de distribuer le procès-verbal avant chaque assemblée pour permettre aux gens de le lire. La transcription des procès-verbaux est accessible sur le site Web du Conseil de bande.

Commentaire 1- Il n'y a pas une bonne réponse des gens de la communauté lorsqu'on demande des bénévoles. Seulement trois personnes ont participé à la rencontre pour la création du comité récréatif. Pour ce qui est du comité bénévole pour le Pow Wow, il n'y en a que 4.

Q4- Pouvez-vous nous en dire plus sur les raisons de la fermeture du gymnase situé sur la réserve ?

R4-Les frais d'opération du gymnase auraient coûté environ 460 000\$ à la bande. Toutes les banques, incluant les institutions des Premières Nations, n'ont pas considéré ce projet comme viable. Si la bande emprunte de l'argent pour financer un projet et ne peut rembourser le prêt, la bande devra rembourser le gouvernement.

Q5-Est-ce que les gens pourraient assister aux réunions du Conseil de bande à titre d'observateurs s'ils sont tenus au secret ?

R5-Non. Le Conseil de bande procure l'information sur les sujets qui affectent la bande et répond aux questions. Le Conseil de bande doit respecter les affaires privées.

Fermeture de l'assemblée

Une fois l'assemblée générale terminée, elle a immédiatement été suivie d'une assemblée particulière sur le Code de citoyenneté.

**Procès-verbal de l'Assemblée publique des Odanak
Code de citoyenneté
Le 30 mai 2009**

Mot de bienvenue

Rick O'Bomsawin a prononcé les mots d'ouverture.

Ordre du jour

Revue de l'ordre du jour par le directeur général.

Amendement proposé - Vote

Les membres présents ont décidé d'effectuer le vote à main levée plutôt que par scrutin secret.

Le directeur général a expliqué que l'amendement au paragraphe 5.6(b) a été proposé pour les membres d'Odanak ayant quitté la bande avant la mise en application du Code de citoyenneté.

L'amendement a été approuvé de façon unanime.

Comité d'appel

On a expliqué le rôle du Comité d'appel tel que décrit à la section 7 du Code de citoyenneté.

Les membres présents ont élu les 3 personnes suivantes au Comité d'appel, chacune pour un terme de deux ans : Richard Côté, Michel O'Bomsawin et Manon Hamel.

Les noms des membres du Comité d'appel seront publiés dans le journal et apparaîtront sur le site Web du Conseil de bande.

Levée de la séance

La séance a été levée à la suite de l'élection des membres du Comité d'appel.